

études sur la question qui nous occupe. et je me ferai un devoir d'y donner toute mon attention.

M. Archambault trouve aussi très exagérés certains chiffres donnés par M. Lippens, et n'accepte pas conséquemment les conclusions qu'il en tire. Il lui reproche alors vivement la campagne qu'il semble mener contre le Fonds de pension, et en particulier contre ceux qui en ont été les auteurs.

M. Lippens lui réplique et dit que toute son argumentation est basée sur des chiffres officiels que le département de l'Instruction publique lui a fournis ; il se déclarerait heureux pour sa part, si M. Archambault, qui est très au courant de cette loi et de la manière qu'elle a pu fonctionner, voulait bien renseigner d'une manière complète les membres de cette Association au sujet du Fonds de pension.

M. Lippens repousse, en terminant l'intention qu'on lui prête d'être injuste envers ceux qui ont doté les instituteurs d'une loi de pension.

MM. Lacroix, Demers et Brisebois continuent la discussion.

Ces derniers, tout en admettant que la situation est très grave, croient qu'il serait peu sage de demander aujourd'hui le rappel de la loi.

Notre devoir, dans les circonstances, disent-ils, est de travailler à amender la loi de façon qu'elle assure le maintien du fonds de pension et son parfait fonctionnement.

M. A.-D. Lacroix propose, appuyé par M. F.-X.-P. Demers, que les membres de cette Association ont appris avec regret la mort de leurs confrères, MM. J.-N. Gagnon, M. Guérin et G.-H. Tétrault ;

Qu'ils prient les membres de leurs familles de vouloir bien agréer l'expression des sympathies de l'Association dans le malheur qui vient de les frapper.

Adopté.

MM. Lacroix, Demers, Archambault et Reynolds font tour à tour l'éloge de ces chers disparus.

M. le Président remercie en termes émus, tous les membres de leurs bons et généreux sentiments envers les regrettés défunts.

Et la séance est levée.

NAP. BRISEBOIS

Secrétaire.

N° 671, rue St-André.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

Éducation physique.

L'EXERCICE ET LA SANTÉ (*suite*).

IV. *Influence sur la digestion.*

Dans notre dernier article, nous avons exposé les effets de l'exercice sur la respiration et démontré qu'il en accroît considérablement l'amplitude tout en ralentissant les mouvements thoraciques. Ce fait, malheureusement trop oublié de de nos jours, était reconnu dès l'antiquité ; c'est ainsi que Galien définissait l'exercice : tout mouvement de nature à modifier la respiration. Cette définition, évidemment, vise d'autres phénomènes que ceux qui se passent dans les poumons, parce que ceux-ci, nous le savons, ont leur répercussion sur l'acte général de la nutrition, puisqu'ils dominent et règlent les combustions intra-organiques.

Si l'on admet, d'autre part, que l'exercice corporel active l'assimilation en attirant dans les muscles en contraction une plus grande abondance de fluide nourricier, qu'il facilite l'enlèvement des matériaux usés en accélérant la circulation capillaire et veineuse, on comprendra sans peine que le besoin d'une alimentation plus complète est une conséquence du travail corporel. La